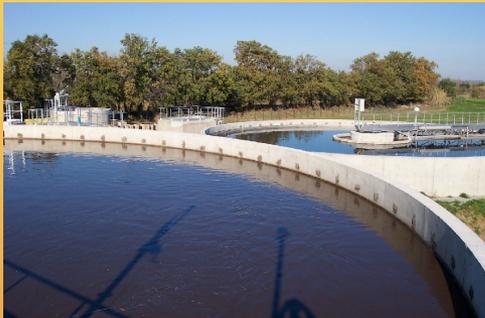
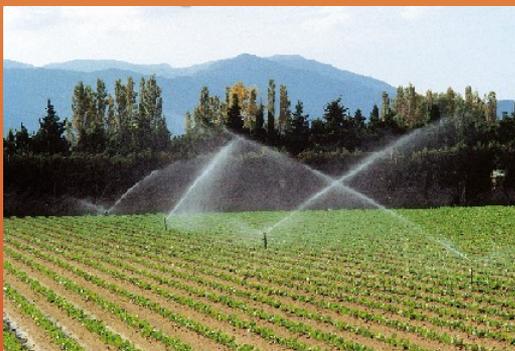
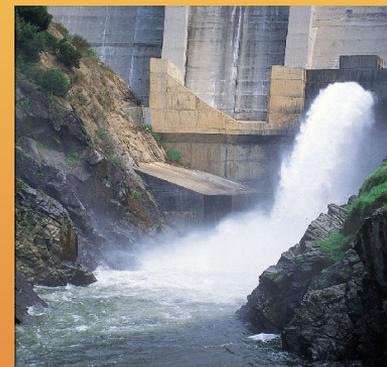


COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC AQUADOMITIA



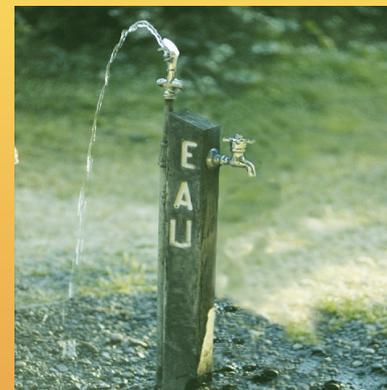
**QUELLES
RESSOURCES EN
EAU POUR LES
PYRENEES-
ORIENTALES ?**



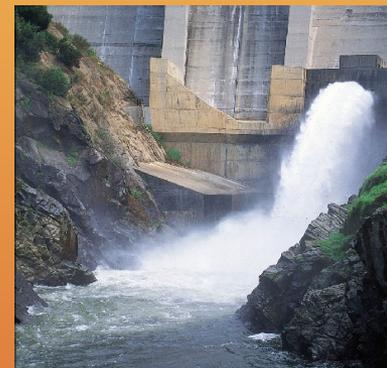
Le Conseil Général : un acteur majeur de la gestion et de la protection des milieux aquatiques



Partenaire des collectivités en eau potable et assainissement



Propriétaire d'ouvrages structurants



Vision départementale sans intérêt direct



Membre fondateur du Syndicat Mixte des nappes du Roussillon





AQUA 2020

Volet « Ressources »

Satisfaire les besoins en eau du Languedoc-Roussillon tout en respectant les milieux aquatiques

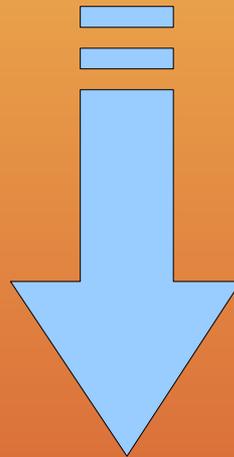
Document de référence

Version 12 du 20 décembre 2006



Quels besoins après 2020 ? comment les satisfaire ?

DES ETUDES PROSPECTIVES MENEES PAR LE
CONSEIL GENERAL ET SES PARTENAIRES



Un patrimoine naturel exceptionnel et des ressources en quantité suffisante :

- Un impluvium à l'échelle du département
 - Un réseau hydrographique dense
 - Des réservoirs naturels souterrains



Des infrastructures importantes :

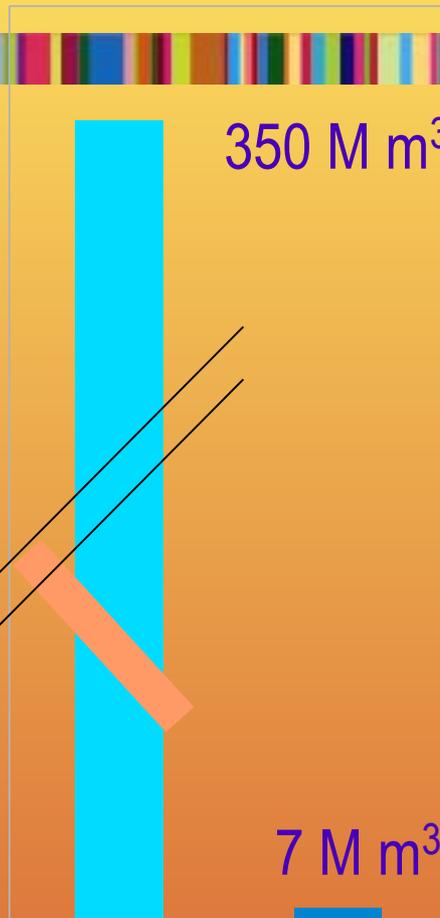
□ 3000 kms de canaux

□ 4 retenues d'importance
(82 M m³ stockés)

- Bouillouses
- Vinça
- La Raho
- Agly



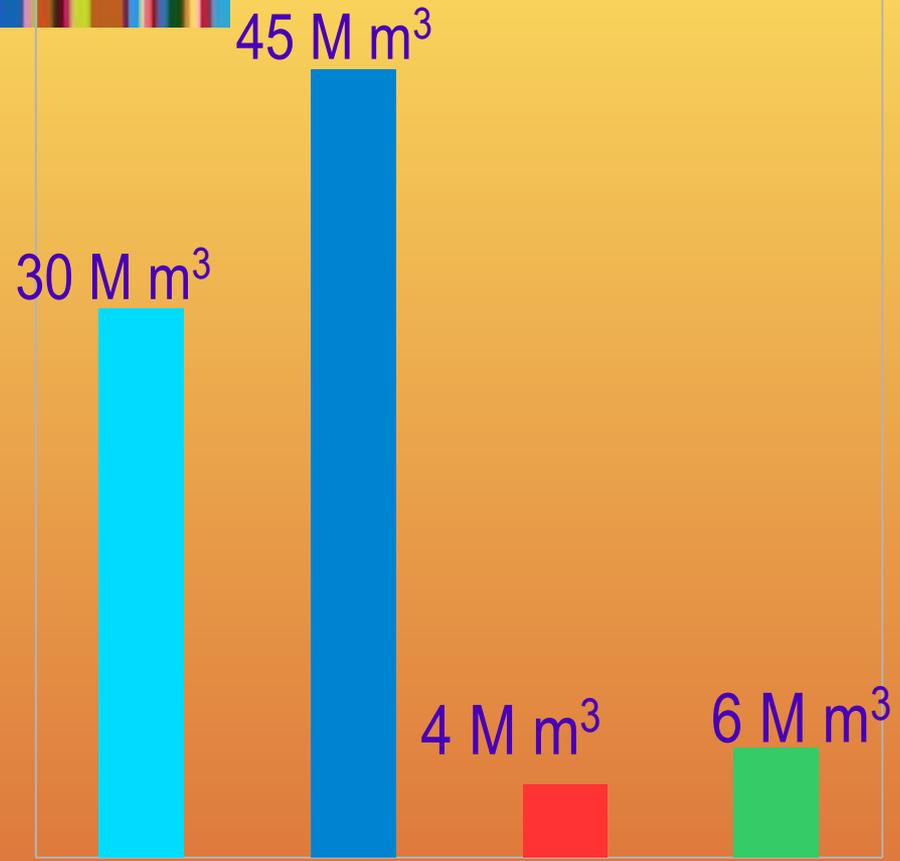
Des prélèvements importants



Irrigation

AEP

Eaux superficielles



Irrigation

AEP

Industrie

Particuliers

Eaux souterraines



Une augmentation de la demande en eau potable

Une augmentation importante de la population :

2007 : 440 000 habitants

2030 : 590 000 habitants

2040 : 600 000 habitants

2050 : 610 000 habitants

généralant

Une augmentation importante des prélèvements en eau :

2030 : + 10 à 15 Mm³

2050 : + 15 Mm³ à 20 Mm³

Une modification du climat

Des tensions

- Un niveau des nappes profondes en baisse
- Une altération de la qualité des eaux profondes
- Des parties de cours d'eau trop sollicitées
- Des conflits d'usage localisés
- Des contraintes réglementaires plus importantes (DCE)

LES 3 AXES PRIVILIGIES DE TRAVAIL

- 1 - Protéger et pérenniser nos ressources actuelles
- 2 - Économiser
- 3 - Mobiliser des nouvelles ressources



Quelles nouvelles ressources mobiliser ?

- De nouveaux ouvrages de stockage
- La réutilisation des eaux usées
- Le dessalement de l'eau de mer
- L'amenée de l'eau du Rhône
- La valorisation des retenues actuelles



LES CONCLUSIONS

- 1) « Quel que soit l'usage considéré, il apparaît que le recours à des solutions externes (dessalement ou transfert) représente un surcoût très élevé par rapport aux solutions internes » (étude BRL)
- 2) Parmi les solutions internes, celle qui apparaît la plus réaliste est l'utilisation de la retenue de la Raho comme réservoir d'eau potable pour disposer de 15 à 20 Mm³/an

Utilisation de la Raho comme réservoir d'eau potable



La Têt
24 Mm³/an
(hors période irrigation)



Retenue de la Raho
(stockage
intermédiaire)



Usine d'eau
potable en flux

100 Mm³/an

CONCLUSION

Privilégier les ressources du département sans exclure, à plus long terme et en fonction de l'évolution du climat, un raccordement à l'adducteur



CONSEIL
GENERAL
PYRENEES-ORIENTALES

L'Accent Catalan
de la République Française
www.cg66.fr

Les eaux superficielles et souterraines des Pyrénées-Orientales



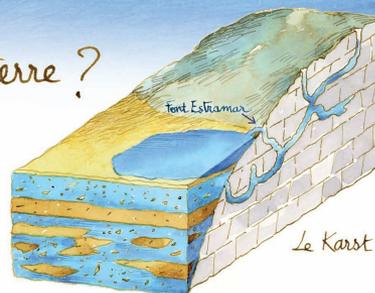
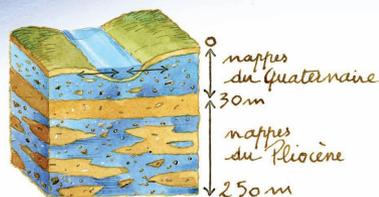
" Bien commun de l'humanité,
l'eau n'a pas de prix "

Fondation Danielle Mitterrand



Et sous terre ?

Nappes de la plaine
du Roussillon



Le Karst des Cabières

L'eau, une richesse
naturelle à préserver
et à partager.

Hermeline MALHERBE
Présidente du Conseil Général
des Pyrénées-Orientales